



Programme international  
d'éducation au  
développement durable

Lycée privé Paul Claudel-d'Hulst  
21 rue de Varenne  
75007 PARIS 07

À Paris, le 11/06/2025

## **Objet : Obtention de la labellisation Eco-Lycée**

À l'attention de : Madame Isabelle BRÉANT et des membres de l'éco-comité

Mesdames et Messieurs les membres de l'éco-comité Eco-Ecole,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous avez obtenu le label Eco-Lycée pour le projet mené cette année scolaire 2024-2025 sur la thématique : Biodiversité.

Félicitations, votre projet d'éducation au développement durable est labellisé niveau Argent. Il s'est structuré autour de la méthodologie de projet Eco-Ecole avec une implication importante des élèves. Votre démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et contribue plus largement à l'atteinte des Objectifs de développement durable. Bravo à toutes les personnes impliquées dans ce beau projet.

Vous trouverez joint à ce courrier un tableau récapitulatif des points forts et des pistes d'amélioration de votre projet, un diplôme attestant de votre labellisation, et un drapeau millésimé. Cette année, à l'occasion des 20 ans du programme Eco-Ecole, nous avons le plaisir de vous offrir aussi une affiche spéciale. Conçue pour valoriser encore davantage votre engagement, vous pourrez coller sur le fond vert votre diplôme ou tout autre support de votre choix !

Votre inscription au programme est automatiquement renouvelée pour l'année scolaire 2025-2026. Pour conserver le label, vous devrez demander son renouvellement l'an prochain\* en présentant de nouveau la façon dont vous aurez mis en œuvre la méthodologie Eco-Ecole durant l'année, autour du thème de votre choix parmi l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé ou les solidarités.

Nous vous invitons à continuer à vous référer régulièrement au manuel d'accompagnement, à la boîte à outils qui l'accompagne et au site Internet pour y puiser de nouvelles idées et approfondir votre démarche. L'équipe Eco-Ecole reste à votre disposition pour vous accompagner et vous guider tout au long de l'année, ainsi que votre Relais local, le cas échéant.

Nous vous félicitons à nouveau pour le travail réalisé et vous souhaitons une excellente continuation dans votre démarche qui, nous l'espérons, restera mobilisatrice et source d'initiatives pour les années à venir.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres de l'éco-comité Eco-Ecole, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe Eco-Ecole

\* Le label niveau Platine est attribué pour une durée de deux ans.

Mail : [eco-ecole@teragir.org](mailto:eco-ecole@teragir.org)  
Téléphone : 01 73 77 12 00  
Web : [eco-ecole.org](http://eco-ecole.org)

**Eco-Ecole**  
**est un programme**  
**de Teragir**

ASSOCIATION TERAGIR  
115 rue du Faubourg Poissonnière  
75009 Paris



## Les principaux points forts et pistes d'amélioration de votre projet 2024-2025 :

<b>Organiser et animer l'éco-comité</b>	
Point(s) fort(s) : La présence des élèves lors de chaque réunion d'éco-comité reflète leur forte implication et la place qui est laissée à leurs propositions.	
<b>Réaliser le diagnostic</b>	
Piste(s) d'amélioration : Centrer davantage le diagnostic sur votre thématique principale, afin de vous questionner et d'enquêter sur ses divers enjeux au sein de votre établissement. Clarifier les résultats de votre diagnostic, en rendant plus lisibles vos constats (ce que vous avez constaté de positif ou négatif sur votre établissement en réalisant votre état des lieux thématique) et les pistes d'amélioration qui en découlent (ce qu'il est possible d'améliorer sur la base de ces constats).	
<b>Imaginer des solutions et passer à l'action</b>	
Point(s) fort(s) : La pérennisation d'actions des années précédentes met en évidence votre volonté de continuité et de progression du projet, ainsi que votre engagement sur le long terme en faveur du développement durable.	Piste(s) d'amélioration : Enrichir et élargir votre plan d'action afin d'agir progressivement sur davantage d'enjeux liés à la thématique choisie. Vous pouvez vous appuyer sur les fiches questionnements par thématique de la boîte à outils pour identifier de nombreuses pistes d'action (de fonctionnement et de sensibilisation) possibles.
<b>Évaluer les avancées du projet</b>	
Point(s) fort(s) : Votre démarche d'évaluation vous permet de mesurer les résultats et l'impact réel de vos actions. En plus d'avoir une vision précise des avancées de votre projet, vous pouvez en valoriser les retombées positives de manière objective.	
<b>Établir des liens avec les disciplines enseignées</b>	
Point(s) fort(s) : Les liens que vous avez créés avec les différentes disciplines montrent que le projet est associé à une véritable démarche pédagogique au sein de votre établissement. Les enseignants ont ainsi accompagné le projet et permis aux élèves de faire des passerelles entre celui-ci et leurs apprentissages.	
<b>Fédérer et communiquer autour du projet</b>	
Point(s) fort(s) : Les nombreuses actions de communication interne et externe que vous avez mises en place valorisent le projet au sein et à l'extérieur de l'établissement. Elles permettent d'informer, de sensibiliser et de fédérer de plus en plus de personnes dans la démarche, et favorisent la création de partenariats potentiels.	
<b>Réaliser une création collective</b>	
Point(s) fort(s) : La participation au programme "Jeunes Reporters pour l'Environnement" enrichit votre projet à travers l'exploration de nombreux enjeux autour du journalisme de solutions et de l'Education aux médias et à l'information.	